Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 25 Janvier 1899. No. 10.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - 1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

L'INTRANSIGEANCE DES CATHOLIQUES

C'est un cliché bien usé mais toujours utilisé dans la presse libérale : les catholiques sont intolérants, les catholiques sont intransigeants.

Dans un sens, c'est vrai. Si patients, si tolérants et pour employer le mot chrétien, si charitables que puissent se montrer les catholiques, il est un point sur lequel ils ne peuvent rien céder, c'est celui du catholicisme même.

Et voulez-vous savoir pourquoi le catholicisme est intransigeant ? Parce qu'il est la vérité. Le mensonge transige facilement. Il est satisfait pourvu qu'on lui concède la moitié, le tiers, le quart.

La vérité dit : tout ou rien. Et elle a raison de le dire, car si la vérité n'est plus entière, ce n'est plus la vérité. C'est précisément pour cela que Jésus-Christ, qui est la vérité éternelle, disait aussi : "Tout ou rien," car telle est la signification de ses paroles : Celui qui n'est pas avec Moi est contre Moi.

Il y a un moyen pratique de découvrir la raison des intransigeances de la vérité.

Prenez une vérité quelconque et enlevez-en un morceau ; vous l'aurez détruite tout entière. Prenez un mensonge et enlevez-en ce que vous voudrez : il restera mensonge comme devant.

Deux et deux font quatre : voilà une vérité indéniable. Eh bien ! supprimez-en un petit morçeau ; dites, par exemple, que cela fait trois, ce ne sera plus la vérité. Dites que cela fait trois et demi ; pas davantage. Dites que cela fait trois et trois quarts, vous n'aurez rien gagné ; la vérité demeurera aussi morte qu'auparavant.

Par contre, soumettez un mensonge à la même épreuve. Six et six font treize. Voilà un grand mensonge. Dites que cela fait quatorze, et le mensonge n'aura rien perdu. Dites que cela fait quinze, seize, dix-sept, mille, un million, dix millions, ce sera tout comme.

Au contraire, plus vous déraisonnez, plus le mensonge grossit. C'est comme un trou, plus vous en enlevez, plus grand il est.

Ah ! si les hommes réfléchissaient un peu, ils trouveraient la vérité chaque fois qu'ils se donneraient la peine de la chercher. Avec la même facilité que Salomon dans son son célèbre jugement, ils diraient à la fausse mère : " Tu transiges ? tu consens à ne garder que la moitié de ton fils ? Tu n'es pas la véritable mère ; tu n'es pas la vérité."

En appliquant ce système aux vérités religieuses, il suffirait de les soumettre à la même épreuve, en essayant d'en couper un morçeau ; on verrait aussitôt l'Eglise, cette véritable mère, s'écrier : " Non, plutôt que de voir mon fils coupé en deux, je préfère m'en priver. C'est mon fils ; je ne veux pas qu'il meure, et, si on le coupe, il mourra.

En fait, prenez le Décalogue ; supprimez en un seul préecepte, et vous les aurez tués tous.

Supprimez, par exemple, la sanctification des fêtes, et c'en sera fait de la Religion.

Ainsi de tout. Et voilà pourquoi, les cotholiques, quand la question *catholique* est un jeu ne peuvent ne pas être intransigeants.—(*Courrier de Bruxelles*)

LA SITUATION DU PAPE

Sous ce titre : *Eora di finirla* (il est temps d'en finir), l'*Osservatore Romano* publie dans son numéro du 30 décembre le très important article que voici :

" Hier encore, nous avons eu l'occasion de montrer ce qu'est, en fait, le *séjour honoré* (onorata dimora) que le Pape peut avoir à Rome, ce qu'est, en réalité, la liberté qui lui est laissée de correspondre avec le monde catholique.

Il n'y a pas une parole du Pape qui ne soit pas censurée insolemment, il n'y a pas un acte du Chef de l'Eglise qui ne soit pas traité avec mépris cynique par une presse malveillante qui, à l'ombre de garanties bien plus réelles et effectives que celles qui ont été inscrites sur le papier en faveur de l'Eglise et du Pape, outrage sans cesse, avec autant d'impudence que d'impunité, la plus sacrée autorité qui existe sur la terre.

A l'injure la plus grossière, cette presse unit l'outrage le plus cruel ; avec un respect hypocrite elle s'incline devant le Pape en disant qu'il se plaint sans raison d'être insulté et entravé dans sa liberté, alors qu'il ne fut jamais autant honoré qu'il l'est maintenant, ni jamais aussi libre.

L'outrage à l'auguste vieillard du Vatican est arrivà à la dernière limite ; il dépasse toute imagination.

Nous le dénonçons une fois de plus au monde catholique et civilisé, et nous le ferons sans cesse, *opportune et importune*, afin que l'on voie comment l'offense faite à l'autorité, à la dignité du Père commun des fidèles est un bas outrage à la face de trois cent millions de catholiques dans le monde entier.

En ce moment on pousse l'insulte juspu'à prétendre apprendre au Pape ce qu'il doit faire pour le plus grand bien de l'Eglise et des âmes ; on va jusqu'à dire que ce qu'il dit et fait est gravement funeste aux vrais intérêts de l'Eglise et des catholiques. C'est un comble d'hypocrisie pharisaïque et d'impudence judaïque ; sous la plume des juifs et des francs-maçons, ce langage n'est pas seulement ridicule, il constitue une offense au bon sens, à la civilisation.

C'est un excès qui ne peut pas et ne doit pas durer. Toute chose doit avoir des limites. Le monde catholique et civilisé a été trop longtemps victime de cette fureur sectaire qui, non contente d'insulter tous les jours le Père et le Maître de tant de millions d'hommes, commet encore la vilenie de ne pas respecter sa vénérable vieillesse.

Il est temps que cela finisse. Nous le disons sans colère et sans intention de provocation, comme sans crainte. Le scandaleux spectacle qui se donne depuis quelque temps dans la Ville éternelle, dans la Métropole du monde catholique, siège du Pontife romain, est un vrai crime de lèse-humanité, comme c'est un détestable crime de lèse-Divinité.

(*Courrier de Bruxelles*)

Arbitrage International

Les républiques d'Haïti et de Saint-Domingue, depuis longtemps en litige pour une question de frontières, ont choisi le pape comme arbitre de leur débat.

Mais l'une des parties avait mis à cet arbitrage des conditions telles que la sentence semblait être dictée, si elle voulait être acceptée.

Le pape avait refusé son concours, si préalablement on ne reconnaissait pas la liberté absolue de son jugement, si on n'acceptait pas d'avance sa décision souveraine, quelle qu'elle fût.

Les deux Etats viennent de déclarer au Saint-Siège qu'ils enlèvent toutes les réserves, et qu'ils consentent à se soumettre à son arbitrage purement et simplement comme il entend luimême l'exercer.

C'est une victoire de plus que peuvent enregistrer ceux qui poursuivent le noble idéal de la paix internationale ; c'est aussi une indication nouvelle de la seule solution vraiment pratique de ce problème qui touche de si près les plus graves intérêts des nations et des individus ; il apparaît de plus en plus qu'on ne pourra jamais assurer le paix du monde, sans recourir à la plus haute puissance *morale* qui existe. L'arbitrage international signifie de plus en plus arbitrage du pape. — (*Semaine Religieuse, de Montréal*).

AU KLONDYKE.

Extrait d'une Lettre de M. l'Abbe Corbeil à Mgr L. P. A. Langevin, O. M. I., Archeveque de Saint-Boniface.

L'archevêché veut bien nous passer cette belle lettre, que nos lecteurs liront avec intérêt :

MONSEIGNEUR—J'ai reçu votre lettre du 6 septembre dernier, le 7 décembre ; les malles sont rares depuis la fermeture de la navigation, mais les lettres plus nombreuses, car depuis mon départ de Winnipeg, fin d'avril, je n'avais eu le bonheur de recevoir qu'une seule lettre, celle que vous aviez la bonté de m'écrire de Montréal à votre retour d'Europe. . . . . . . Je suis dans Dawson, centre de nos missions. A la fin de septembre je suis allé aux malades à 57 milles sur le Dominion Creek. J'ai fait le voyage à pied, bien entendu, et j'ai marché mes 114 milles en quatre jours. *O res mirabilis !* Je suis revenu plus gras que je n'étais parti !!

Je suis ensuite retourné à la mi-novembre, passer deux dimanches avec les bons mineurs qui sont heureux, après plusieurs années passées loin des églises et des prêtres, de venir à la messe et de se réconcilier avec le bon Dieu, qu'ils ont négligé pendant des cinq, dix, vingt ans !

Comme ils sont bons ces vieux mineurs, quand ils s'y mettent, et comme ils s'y mettent sérieusement. Je retournai sur le Dominion Creek (La Crique du Dominion) au commencement de janvier. Il y a sur ce *creek* plus de 300 catholiques, groupés par bandes de 30 à 40 sur un espace de 25 milles. Je suis allé trois fois sur le Last Chance Creek (Dernière Chance) à 18 milles de Dawson, où il y a près de 150 mineurs, presque tous Canadiens-Français. J'irai encore dire la sainte messe au milieu d'eux dimanche prochain. Comme population et disposition, c'est aussi bien qu'à Hull, P. Q., au moins, et pas plus mal qu'à la Gatineau (près d'Ottawa) ou j'ai fait mon *noviciat de vicaire*. Quand je pense à ce que je marche aujourd'hui, je suis tout étonné. Autrefois, j'aurais trouvé exorbitant d'aller aux malades à pied à la petite distance de *trois milles !* *Quantum mutatus ! !* Mais aussi après avoir *colporté en raquette*, comme disent les mineurs, et marché dans les rivières, la boue et la mousse l'espace de 180 milles du *trail* (chemin de voiture) de la rivière Stikine au lac Teslin, un homme peut juger et apprécier sa force de locomotion. Un homme se connaît ! O commencement de sagesse, suivant la science profane ! . . . .

Pour parler le langage des mineurs, les *prospects* sont assez encourageants, car ils ont trouvé deux ou trois *bits* ($50 à $75) la *pan*, c'est-à-dire $50 à $75 par pannier ou plat de fer blanc.

Je vous envoie par occasion trois petits "nuggets" (pépites d'or) tels qu'on les trouve à l'état de nature, sous 25, 30 ou 40 pieds de terre ou de gravier gelés, dans le lit rocheux (bed rock) d'anciennes rivières, et que des bouleversements physiques et géographiques ont roulés là. Je vous prie, Monseigneur, de les accepter comme souvenir des missions du Klondyke. Mes humbles amitiés aux MM. de l'archevêché, et je vous supplie, Monseigneur, d'accepter mes meilleurs vœux pour l'année 1899, et de m'accorder votre bénédiction.

Je suis toujours, Monseigneur, votre très humble et toujours reconnaissant,

O. CORBEIL, Prêtre.

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Saint-Hyacinthe

Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a célébré le 16 du courant le 23e anniversaire de sa consécration épiscopale.

Le vénérable prélat a même pu présider personnellement les solennités de cette fête.—Les fidèles de la ville épiscopale, un instant inquiétés par l'indisposition récente de Sa Grandeur, ont été heureux et fiers de La voir apparaître dimanche dans sa cathédrale, et assister de son trône à la messe d'anniversaire.

La messe a été chantée au fauteuil par Mgr l'évêque de Nicolet. MM. J. C. Cormier, curé de Saint-Barnabé ; Em. Chartier et R. Guertin, clercs du Séminaire, faisaient respectivement auprès du prélat officiant les fonctions de prêtre assistant, de diacre et sous-diacre.

MM. les chanoines Bernard, Ouellette et O'Donnell accompagnaient Mgr de Saint Hyacinthe au trône. MM. Daoust et Lescault présidaient à la direction des cérémonies.

Remarqués aux stalles du chœur : Mgr l'évêque de Druzipara ; M. l'abbé Thibaudier, vicaire général de Mgr l'évêque de Nicolet ; MM. les chanoines de la cathtédrale ; plusieurs religieux du couvent des Dominicains ; et des réprésentants très nombreux du clergé séculier.

A l'orgue, les élèves du Séminaire ont bien voulu s'associer à la maîtrise de la cathédrale, et ont fourni à la fête un chant splendide.

Nous offrons au vénérable évêque de Saint Hyacinthe, nos respectueux hommages et nos vœux sincères de bonheur et de longue vie.

Joliette

Le splendide banquet organisé par les dames de Saint-Jacques, pour aider les religieuses de Sainte-Anne, qui dirigent le couvent de cette paroisse, a été un véritable succès. Dans la salle artistement décorée, avaient pris place près de 300 convives, parmi lesquels on remarquait un grand nombre de prêtres et religieux, et des représentants distingués de toutes les classes et de tous les rangs

Les tables somptueusement garnies, ont été servies avec une grâce et une amabilité toute féminines.

L'Assomption

Charlemagne fera, cette année un grand pas vers le progrès. La cempagnie "Charlemagne et Lac Ouareau" est en frais de faire construire une grande manufacture de châssis, portes, boîtes, seaux, etc., etc., ce qui donnera de l'ouvrage à un grand nombre de familles. Il est presque décidé que nos rues seront éclairées, le printemps prochain, à la lumière électrique, grâce à l'initiative des MM. McLaren.

Saint-Roch de l'Achigan

La grippe a fait son apparition, elle se répand avec une rapidité étonnante, et semble être très mauvaise.

Séance a Ste-Anne

Il y aura, au couvent de Ste-Anne des Chênes, le 8 février, à 7 hrs du soir, une séance dramatique et musicale, par les Elèves pensionnaires. Cette séance est donnée à l'occasion de la fête patronale du Rev. M. L. R. Giroux curé.

Il y aura répétition le dimanche suivant, le 12.

Le Manitoba.

Mercredi, 25 Janvier 1899

UN BON CONSEIL

Le *Trifluvien*, qui s'intéresse toujours à notre question scolaire et qui la suit de très près, s'inquiète de l'attitude du *Telegram* et surtout de la portée que peuvent avoir ses articles. Après avoir exprimé ses appréhensions, il dit aux catholiques du Manitoba:

"Qu'ils tiennent, pourtant, la question au-dessus des intérêts de parti, et peut-être finiront-ils par trouver, dans ces intérêts de parti mêmes, une porte pour sortir d'embarras. Par eux-mêmes, ils ne peuvent rien, mais il peut arriver que d'autres ne puissent rien sans eux, surtout s'ils savent rester unis et bien déterminés à ne pas plus cacher que livrer leur drapeau."

Le conseil est bon et nous y adhérons pleinement.

La question scolaire exige une solution équitable. Cette solution ne peut exister sans législation. Cette législation, il faut être prêt à la demander à tous les pouvoirs et à tous les partis. Si ceux-ci nous abandonnent, il ne faut pas nous abandonner nous-mêmes. Il ne faut pas non plus biaiser.

Livrer notre drapeau, nous ne l'avons pas encore fait, Dieu merci. Nous ne le cacherons pas non plus. Nous l'élèverons au-dessus de la fumée des combats de partis, et nous appellerons tous les amis de la constitution à se ranger autour de ce symbole de justice, en laquelle seule peut s'établir la paix.

Cette attitude n'est pas uniquement la nôtre.

Nous sommes autorisés à déclarer qu'elle est aussi celle des Hons MM. Bernier et LaRivière, constamment mis en cause.

LES ECOLES CATHOLIQUES ET LES GALICIENS

La plus grande partie des Galiciens établis dans notre province sont des catholiques du rite grec. Ils veulent avoir des écoles catholiques. Des efforts sont faits pour les en détourner. Nous avons signalé le fait il y a déjà quelques semaines. Le 14 du courant le *Free Press* publiait un document dont l'agent du gouvernement, M. Paul Wood, se faisait le parrain. Dans ce document un M. Feknla, l'un des Galiciens du Lac Dauphin, prétendant parler au nom de tout son groupe, demandait d'urgence l'établissement d'écoles publiques. Seize autres noms accompagnaient celui de Feknla.

Il était évident que ce document n'avait aucun poids. Seize ou dix-sept signatures sur un groupe de deux à trois cents familles, c'est plutôt mince.

Ce qu'il était facile de pénétrer, le Rév. Père Albert Kulawy, oblat et missionnaire en cette province, l'a mis au grand jour.

Ce missionnaire publiait dans le *Free Press* du 19 courant une lettre, très courte mais très concluante, dans laquelle il établit que M. Michael Feknla et ses seize acolytes sont bien, en effet, opposés aux écoles catholiques; seulement, ajoute-t-il, ces dix-sept personnages ne représentent qu'eux-mêmes. Or, il y a au-delà de trois cents familles galiciennes dans la région du Lac Dauphin, qui ont exprimé leur désir d'avoir des écoles catholiques.

Le Rév. Père Kulawy affirme aussi que ces trois cents familles appartiennent à l'église catholique du rite grec et reconnaissent le Pape comme leur Pasteur Suprême.

Quant à l'histoire de l'église galicienne, telle que relatée par M. Michael Feknla, c'est un conte auquel le Rév. Père Kulawy donne le plus formel démenti.

Il n'est pas étonnant, après cela, que M. Paul Wood, tout penaud, admette avoir fait une boulette. Reste à savoir si l'aventure lui servira de leçon.

P. S. Non, la leçon n'a pas servi. Depuis que notre article est écrit, de nouvelles correspondances ont été échangées. Elles établissent la correction du Rev. P. Kulawy, et l'incorrection de M. Wood, que l'on retrouve encore faisant du zèle à l'encontre des vœux, formellement exprimés, des familles galiciennes catholiques.

TROP DE CHINIQUY

Les autorités et la presse catholiques ont été d'une discrétion pleine de générosité à l'égard de Chiniquy. Que ne suit-on pas cet exemple de l'autre côté? Voici que l'on nous sert des biographies où l'on fait de l'apostat un persécuté de l'église catholique, et des professions de foi du mourant qui sont une insulte au bon sens comme à la vérité. Pour le *Witness*, Chiniquy est l'une des grandes figures du siècle. A quelle aune le *Witness* mesure-t-il ses grands hommes? Chiniquy à côté de Pie IX, de Léon XIII, de Palmerston, de Gladstone, de Manning, Newman, Lacordaire, etc., c'est d'un grotesque achevé.

Sommes-nous obligés de laisser ces apothéoses, sentant le cacul, circuler impunément dans le public.

Ce n'est pas notre avis.

Il y en a qui connaissent l'histoire intime de ce personnage. Il faudrait l'écrire pour venger la vérité, en réduisant à ses justes proportions ce vulgaire apostat qui même au moment de mourir se laisse encore aller à son orgueil, et tente de salir une dernière fois les murs de l'Eglise catholique, trop blancs pour ses yeux pleins de convoitises illégitimes.

PERSECUTION RELIGIEUSE

Chez nos voisins

(De *La Vérité*)

Il ne faut pas s'imaginer que l'esprit de persécution religieuse existe seulement à Manitoba. Nos voisins en sont également affligés.

Le puissant Etat de New-York vient de nous en donner un exemple.

A Poughkeepsie existait, depuis assez longtemps, une espèce d'entente entre le bureau des écoles publiques et les catholiques. Le bureau louait des édifices appartenant aux catholiques, et des religieuses y faisaient la classe, en se conformant aux exigences de la loi quant aux livres, aux matières enseignées, à la discipline, etc. Cet arrangement donnait satisfaction, à tout le monde, excepté à une poignée de fanatiques qui s'adressèrent au sieur Skinner, le légendaire surintendant de l'instruction publique de l'Etat de New-York, le priant de mettre fin au *scandale*. Et Skinner, nous apprend le *New York Freeman's Journal*, vient de donner gain de cause aux fanatiques. Il a décidé que le costume de la religieuse est incompatible avec la *liberté scolaire*. Pour pouvoir donner l'enseignement prescrit par l'Etat dans les écoles publiques il faut être habillé d'une certaine façon.

Là-bas, ce n'est pas l'enseignement qui fait l'institutrice, c'est le costume.

Une institutrice peut se conformer strictement aux exigences de la loi, donner un enseignement parfait, maintenir une discipline excellente, être enfin une institutrice modèle sous tous les rapports; si elle a le malheur de s'habiller très modestement, mais autrement que les femmes du monde, elle ne peut pas enseigner dans une école publique.

Défense stricte aux bureaux scolaires d'employer des institutrices qui ne s'attifent pas au goût de maître Skinner!

Grâce à cette décision de Skinner, les habitants de Poughkeesie vont être obligés de se saigner de plusieurs milliers de piastres pour construire de nouvelles maisons d'écoles et se pourvoir de maîtresses s'habillant chez une modiste plus ou moins fashionable.

Le *Freeman's Journal* dit qu'on a fait manquer sa vocation à un excellent vendeur d'indienne lorsqu'on a nommé Skinner surintendant de l'instruction publique de l'Etat de New-York.

Et dire que de telles choses se passent dans le pays de la *liberté*, à la fin du dix-neuvième siècle!

A propos des écoles publiques de l'Etat de New-York, voici ce qu'elles ont coûté aux contribuables pendant la dernière année scolaire: $29,515,938,64! Comme la population de cet Etat est de 7 millions d'âmes, environ, cela fait, en moyenne, une taxe scolaire de plus de $4 par habitant, homme, femme, ou enfant.

Pour des écoles *gratuites*, c'est cher!

Et ce n'est pas tout: Les enfants qui fréquentent ces écoles publiques sont au nombre de 1,168,994. Mais il y a près d'un quart de millions d'enfants qui fréquentent les écoles paroissiales, et les institutions privées. Les parents catholiques, après avoir contribué leur quote-part des trente millions qu'absorbent les écoles publiques, sont obligés de se saigner de nouveau pour soutenir des écoles d'où la religion n'est pas bannie.

C'est une belle institution que la liberté maçonnique!

LA LEGISLATURE.

La législature du Manitoba sera probablement convoquée le 23 février prochain.

REMARQUE

L'*Ouest Canadien* qui croit utile de reproduire le langage répréhensible du *Telegram*, ne pense-t-il pas qu'il devrait aussi reproduire, ou au moins, noter les protestations que ce langage a suscitées?

ECHOS DU KLONDYKE.

De Pyramid Harbour a Dawson City.

Nous extrayons de l'intéressant journal que notre jeune ami, M. J. C. de Lorimier, maintenant à Dawson City, a envoyé à sa famille, les quelques notes suivantes, que nos lecteurs parcourront avec plaisir. C'est une primeur que nous sommes heureux de leur offrir. Nous remercions la famille d'avoir eu l'obligeance de nous passer ces notes de voyage, enregistrées par notre jeune ami, au jour le jour, sur son carnet de voyage.

Comme tous ici le savent, M. de Lorimier faisait partie de l'expédition commandée par MM. Lafrance et Bossuyt, et chargée d'un gros détachement de chevaux, de bêtes à cornes et de moutons.

C'est le 21 juin dernier, qu'au nombre de 21, ils quittèrent Winnipeg.

"Partis de Pyramid Harbour," nous dit-il, "le 7 juillet, 1898, nous sommes arrivés à Dawson City le 24 octobre suivant, après beaucoup de fatigues et de difficultés, et après avoir eu la douleur de perdre l'un de nos compagnons, le jeune Emos, de Winnipeg, qui s'est noyé dans la rivière Saumon.

"Le soleil à cette saison ne disparaît que deux heures par nuit, et même durant ce temps, il ne fait pas assez noir pour nous empêcher de lire. Nous avons un beau temps et une grande chaleur. Nous avons soir et matin 48 chevaux à charger et décharger, ce qui nous occupe passablement, sans compter le temps perdu chaque matin à la recherche des animaux qui se sont écartés durant la nuit; aujourd'hui il nous manque 120 têtes. En montant une côte, six de nos chevaux sont soudainement glissé au bas d'un précipice d'environ 40 pieds, et chose tout à fait surprenante, pas un seul ne s'est blessé.

"Le 15, vers 2 heures a. m., nous étions à Klakwan Flat, sur le bord de la rivière Saumon, très fatigués, surtout par le manque d'eau. Après nous être rafraîchis à la rivière et pris un bon sommeil, nous avons déjeuné au lard et aux crêpes, faites seulement de farine et d'eau. Vous dire qu'elles étaient bonnes ces crêpes! Les meilleures que nous ayons jamais mangées de notre vie!

"Le 18, nous nous sommes mis en frais de traverser la rivière avec notre troupeau. Ici j'ai failli rester au fond de l'eau. Rendu vers le milieu de la rivière, mon pied a perdu le fond, heureusement un cheval se trouvait devant moi, j'ai pu lui saisir la queue et faire à plat ventre la distance de 45 verges. Dans une telle position on est toujours content d'atteindre le bord.

"C'est dans cette traverse que notre malheureux compagnon Ernest Emos s'est noyé, luttant contre un courant de 65 milles à l'heure. La mort dans ces circonstances est bien tragique. Il laisse pour le pleurer un père, une mère, des frères et des sœurs. Nous n'avons pu retrouver son cadavre que trois jours après l'accident. Nous l'avons enterré sur la côte, vis-à-vis l'endroit où le courant l'avait emporté. Deux de nos chevaux se sont aussi noyés dans la même occasion. L'un portait le linge de deux hommes, l'autre tous nos ustensiles de cuisine et toutes nos assiettes.

"Pour traverser nos moutons nous avons dû engager des sauvages, qui aiment beaucoup ce travail et ont tous l'air à l'aise.

"L'ami Jules, (Turenne), absent depuis quelques jours à la recherche des animaux perdus, nous est revenu aujourd'hui.

"Nous sommes arrivés à Rainy Hollow le 25. Ici nous rencontrons un bloc de neige d'environ 300 verges d'étendue, 12 de large et 17 d'épaisseur. C'est très joli pour le mois de juillet, n'est-ce pas?

"Le 2 août nous sommes à Glacier Camp, et nous voyons des bancs de glace d'environ trois à quatre mille pieds de hauteur.

"Après plusieurs jours de marche dans la boue et l'eau jusqu'à la ceinture, nous arrivons à Skull Creek, où nous trouvons des fraises et des gadelles rouges comme celles de St. Boniface; malheureusement nous n'avons plus de *bacon*, ce qui ne fait pas l'affaire de nos estomacs. Le climat ici ressemble à celui du Manitoba. Le matin l'on trouve de la glace dans les seaux, et le jour nous souffrons d'une chaleur excessive.

"Le 17 nous avons traversé la Great Divide, (hauteur des terres) et l'eau, au lieu de couler vers le sud pour se jeter dans le Pacifique, coule dans le Yukon et se rend à l'Arctic.

"Le 18 nous avons marché tout le jour à travers le feu de prairie, et nous avons souffert horriblement de la fumée et de la chaleur.

"Le 26 nous sommes à Goose Lake, et nous nous mettons à la construction des *scow* qui doivent transporter les animaux à Dawson.

"Le 2 septembre l'un de nos hommes nous est arrivé de Five Fingers avec des provisions de viande. Cela nous ira, car depuis onze jours nous vivons de fèves et de farine de blé-d'inde, ce qui est plus ou moins maigre.

"Le 12, je reçoit une lettre de maman, Jules reçois aussi une lettre de sa famille, les premières que nous recevons depuis notre départ; elles sont datées du 22 juillet.

"A Five Finger Rapids, MM. Lafrance et Bossuyt achètent le moulin à scie, ce qui doit leur rapporter beaucoup.

"C'est ici que je fais mon premier argent, $2.50, en aidant durant à peu près une heure à charger des provisions sur un steamer.

"Le 31 octobre nous sommes à Five Finger Rapids. Nous avons aujourd'hui fini de tuer nos animaux. Nous les chargeons sur nos barges et nous nous dirigeons vers Dawson sur la Lewis River. La première journée nous faisons 15 milles.

"Nous sommes arrivés à Dawson City le 24 à 1 heure p. m., après une traversée assez rude, pendant laquelle nous nous sommes échoués sept ou huit fois. En arrivant nous avons rencontré MM. Pacaud, Lemay et Champagne, de Saint-Norbert, Manitoba, qui tous trois relèvent des fièvres typhoïdes, mais vont mieux maintenant. Je rencontre aussi M. Hétu, qui a quitté l'ami M. Jos Millette au Fort McPherson.

"Nous sommes reçus très cordialement par l'abbé Corbeil, toujours gai compagnon, qui nous promet sa protection.

"Les catholiques ont une très joli église et un grand hôpital; nous avons le plaisir d'aller à la messe, ce qui nous a manqué durant le voyage. Les Canadiens sont très respectés, et sont en majorité; ils font de très bonnes affaires.

"Nos espérances sont bonnes; Jules, Payment et moi avons loué un chantier d'une dimension de 16x20 pieds; nous espérons avoir le contrat pour peinturer l'église et l'hôpital. Notre santé est excellente, et nous saluons tous nos amis de là-bas que nous espérons bien revoir un jour.

"Voici les prix de différents articles à Dawson City:

Farine	$16 le cent
Bacon	45c. la livre
Thé	$1.50 la livre
Sucre	75c. la livre
Légumes à soupe	$3.75 pour 4 lbs
Riz	30c. pour 4 lbs
Patates granulées	50c. pour 4 lbs
Café	$1.50 pour 4 lbs
Baking powder	$1 la boîte
Poivre	$1 la boîte
Sel	50c. la boîte
Moutarde	$1.50 la boîte
Saindoux	40c. la boîte
Farine d'avoine	35c. la boîte
Lait condensé	$1 la boîte
Oignons	40c. la livre
Apricots	40c. la livre
Yeast cakes	$1.50 la boîte
Sirop	$6 le gallon
Brown bread	30c. la livre
Un poêle	$25 à $75
Casserole	$1.50
Théière	$2.50
Plat en fer blanc	40c.
Chaudière en fer blanc	$1.50
Assiette en granit	75c.
Tasse	50c.
Couteau	25c.
Fourchette	25c.
Chaudière pour chauffer l'eau	$1.50 à $5
Pelle	$3 à $7
Pique	$4
Hache	$3

Sleigh à chien	$15
Chandelle	7c. chaque
Huile à lampe	$1.50 par gallon
Bois de chauffage	$40

PROJET IMPORTANT

M. l'abbé Morin a l'intention de soumettre au gouvernement un projet pour venir en aide aux Canadiens des Etats-Unis, qui veulent se rapatrier pour s'établir dans le Manitoba ou au Nord-Ouest.

Dans ses différents voyages aux Etats-Unis, M. l'abbé Morin a fait la connaissance d'une foule de familles que des circonstances malheureuses avaient forcées de s'expatrier et qui saisiraient aujourd'hui avec bonheur la première occasion de revenir aux pays. Ces familles sont pour la plupart assez à l'aise et ont conservé le caractère distinctif des Canadiens-français. Ils ont surtout conservé l'amour de la patrie, dont ils parlent souvent avec émotion.

Le projet de M. l'abbé Morin est de demander au gouvernement d'affecter une certaine partie des argents votés pour l'immigration au paiement du passage des familles qui veulent être rapatriées. Si ce projet est accepté, M. l'abbé compte pouvoir rapatrier cinquante familles par an. Ce serait plus désirable, pour l'avenir du pays, que tous les Doukhobors qui nous arrivent.

La Sante du Pape.

Les dépêches de la semaine dernière donnaient des nouvelles alarmantes sur la santé de Léon XIII. Sa Sainteté a eu en effet une légère attaque d'influenza, mais Elle se porte maintenant assez bien pour recevoir des audiences.

NOUVEAU POÈME PAR LÉON XIII.

Nous voyons par l'*Osservatore Romano* que le Saint Père est à mettre la dernière main à un poème assez long, sur la Rédemption. Ce poème a pour but de commémorer la transition du XIXème au XXème siècle.

Le Père Perosi, jeune compositeur de grand talent, mettra ce poème en musique.—*La Review de Saint-Louis.*

CORRESPONDANCE

M. le Directeur,

Je désire informer le public qu'il n'a pas à s'alarmer du cas de picote survenu à Saint-Boniface.

La personne qui est venue de Lorette et que l'on disait être malade de la picote a été reçue dans l'Hôpital des maladies contagieuses. Cette maison est absolument séparée du grand Hôpital de Saint-Boniface, où la malade n'est jamais entrée.

En outre, les Sœurs infirmières qui la plupart du temps ont été chargées des cas de picote surgis dans la Province sont parfaitement renseignées et savent prendre toutes les précautions pour empêcher la maladie de se propager.

Ces renseignements sont donnés pour calmer l'inquiétude causée au public par des rapports exagérés qui ontproduit de fausses impressions.

J'ajouterai que deux heures ne s'étaient pas encore écoulées après l'arrivée de la malade, qu'elle était repartie pour Lorette, où toutes les précautions ont été prises.

Votre tout dévoué,

G. CLOUTIER, ptre.

L'APICULTURE

Nous publions en ce moment en 4ième page un travail important sur l'apiculture, et que nous devons à M. Antoine Dupasquier, de Notre-Dame de Lourdes.

Nos lecteurs de la campagne surtout ne devraient pas manquer cette occasion d'apprendre l'art de faire travailler les abeilles à leur profit.

Le système Torrens, pour l'enregistrement des propriétés, va être mis en vigueur dans la Colombie Britannique.

AVIS.

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de Manitoba, lors de sa prochaine session, pour faire passer un acte pour incorporer "Les Sœurs de Miséricorde," dont l'objet principal sera de tenir un hôpital pour les cas de maternité, dans les limites de cette province.

JOHN S EWART.
Avocat des Petitionnaires.

4in. 29-1-99

VENTE SUR HYPOTHEQUE.

Par et en vertu d'un pouvoir de vente contenu dans deux certaines hypothèques, lesquelles seront produites au temps de la vente, il sera offert en vente par encan public par John Campbell Currie, encanteur, à ses salles d'encan, No. 260 Avenue du Portage, dans la ville de Winnipeg, vendredi le 3ème jour de février A. D. 1899, à midi, les propriétés suivantes, à savoir:

Lopin No 1.—La moitié nord des lots deux cent vingt-deux (222) et deux cent vingt-quatre (224) suivant un plan de subdivision du lot soixante-seize (76) de la paroisse de Saint-Boniface, dans Manitoba, lequel plan est enregistré au Bureau des Titres des Terres, à Winnipeg, comme étant le No. 64, se trouvant soixante pieds sur la rue Saint-Joseph et trente-deux pieds sur la rue Dureau.

Il y a sur cette propriété une maison d'habitation en bois de charpente, haute d'un étage et demi, dont la façade regarde la rue du Collège, Saint-Boniface.

Lopin No. 2—Dans le village de Saint-Boniface, dans la province de Manitoba, et connu comme étant les trente-huit pieds les plus à l'ouest sur la largeur du lot trois cent treize (313) tel que montré sur un plan de subhivisien du lot de paroisse soixante-seize (76) de l'arpentage du Gouvernement de la Puissance, dans la paroisse de Saint-Boniface, enregistré au Bureau des Titres des Terres à Winnipeg, comme étant le numéro soixante-quatre.

Il y a sur cette propriété une construction haute d'un étage, dont la façade regarde la rue Grandin, Saint-Boniface.

Termes: Dix pour cent du prix d'achat devront être payés comptant au temps de la vente, et la balance suivant les conditions que l'on fera connaître au temps de la vente. Pour plus de renseignements, s'adresser à A. G. CHASTENEY, Block Ryan, Winnipeg, ou à

MULOCK & ROBERTS,
Procureurs des Vendeurs.

Daté à Winnipeg, ce 11ème jour de janvier, 1899.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Monsignor Ritchot est revenu de son voyage dans la Province de Québec.

Le R. M. Woodcutter est parti dimanche pour l'Allemagne. Il s'occupera de colonisation.

La nouvelle que M. le chanoine Cloutier, curé de la cathédrale des Trois-Rivières, aurait été désigné pour succéder à Mgr Laflèche, est confirmée officiellement.

L'imposition du Pallium à Sa Grandeur Mgr Bégin, Archevêque de Québec, a eu lieu dimanche dernier. La cérémonie a été présidée par S. G. Mgr Duhamel, Archevêque d'Ottawa.

REMERCIEMENTS

Les Sœurs De la Charité de St-Boniface, en retardant d'offrir leurs remerciements aux nombreux amis de leurs œuvres n'out fait qu'accroître leur reconnaissance envers ces généreux bienfaiteurs qui ont versé si libéralement dans la main du pauvre et de l'orphelin. Les énumérer, ces dévoués bienfaiteurs, semblerait presqu'aussi difficile que de compter les étoiles qui brillent au firmament. D'autant plus qu'un grand nombre d'entre eux ont été aussi habiles à dérober leur nom que généreux à multiplier leurs dons; mais Dieu les connait, et leur mémoire est bénie à l'ombre de l'aimable et douce vertu.

Depuis le joyeux aurore de Noël, pour ainsi dire, le courant des plus généreuses aumônes a bravé les froids de la rigoureuse saison pour suivre rapidement son cours et alimenter le foyer indigent qui répond au doux murmure de sette source limpide par une prière d'amour et de reconnaissance, qui dit au Bon Dieu: "Bénies soient les âmes charitables qui nous donnent en votre nom,... Que votre puissante protection les couvre d'un manteau de prospérité, de bonheur et d'éternelle joie qui acomplisse notre voeu quotidien en leur faveur. Le riche et touchant produit des quêtes, tant dans les compagnes que dans les cités de Winnipeg et de St-Boniface, vient encore ajouter la plus consolante ressource à l'annuelle moisson des étrennes d'heureuse et ancienne tradition.

La Communauté entière ne saurait trop remercier MM. les curés d'avoir si charitablement adouci la tâche des pauvres quêteuses par le plus généreux accueil admirablement secondé par les heureux paroissiens.

En somme, il ne faut pas s'étonner, si ayant tant à reconnaitre et à remercier, la mesure du retour, à certains égards aurait manqué de grâce et d'habilité. Ce qui ne nuit en rien, heureusement, à l'éternel merci que les Sœurs Grises et tous leurs pauvres redisent à jamais à leurs dévoués bienfaiteurs.

DECES

Nous lisons dans le *Courrier de l'Ouest*:

"Mardi matin, le 17 courant, à Kankakee, Ill, une autre mortalité vint jeter le deuil dans la famille Brosseau, si sévèrement affligée depuis quelques mois par la mort de quatre de ses membres. C'était M. Antoine Brosseau qui s'éteignait après une longue maladie, à l'âge de 77 ans, entouré de ses enfants, quelques-uns venus du Dakota même pour recevoir l'éternel adieu de leur père mourant. M. Brosseau était une figure marquante dans notre paroisse et l'on manquera longtemps son intérêt dans toutes les choses de l'église.

Le service funèbre fut chanté par le Rév. A. L. Labrie, curé de Momence, et neveu du défunt, accompagné de M. le curé Granger, comme diacre, et de M. le vicaire Poissant, comme sous-diacre."

Le défunt était le frère de Madame Demers, de cette ville.

NOS PRIMES.

Nous recevons tous les jours des lettres de nos abonnés, exprimant leur satisfaction des primes que nous distribuons. Nous donnons quelques unes de ces lettres ci-après:

M. J. B. Lauzon, M.P.P., Winnipeg—Votre prime est magnifique, je vous en remercie. Succès à votre admirable journal.

M. J. A. Senécal, Saint-Boniface—Il me fait plaisir de vous féliciter sur le joli livre que vous donnez à vos abonnés comme prime. C'est un cadeau superbe Nos meilleurs souhaits de succès.

M. Edmond Béliveau, Winnipeg—J'ai reçu votre prime; c'est un riche cadeau. Mes remerciements les plus sincères.

M. A. Bourbeau, Winnipeg—J'accuse reception de votre jolie prime. Merci pour ce don généreux.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. J. P. O. Allaire est parti lundi pour Somerset, par affaires.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Edouard Guilbault, qui parait sur notre 3ième page. 50

—Un premier contingent de Doukhobors est attendu à Winnipeg demain.

—Nous regrettons d'apprendre que M. L. Laventure, de cette ville, est dangereusement malade.

—MM. Emile Jean et J. B. Côté sont revenus d'une promenade de quelques semaines dans la province de Québec.

—M. Onésime Bordeleau, de Saint-Jean-Baptiste, Man, était en promenade à Saint-Boniface au commencement de la semaine.

—MM. Cloutier & Cie viennent d'acheter le fonds de banqueroute de M. J. B. L'Evêque, à Saint-Boniface. Voyez son annonce en 3ième page.

—M. J. B. Leclerc a ouvert son magasin de nouveautés et papeteries, samedi dernier, sur l'avenue Taché, et invite le public à visiter son établissement dont le stock grossit de jour en jour. Les prix y sont des plus bas.

—Les convois annuels de la Cie de la Baie d'Hudson vers le nord doivent quitter Edmonton le 6 février. Ceux qui voudraient expédier des lettres ou des colis par ces convois devront les envoyer pour cette date au gérant de la compagnie, à Edmonton.

Un accident est arrivé à l'appareil de chauffage, dimanche matin, à la cathédrale En conséquence au lieu de la grand'messe, puis des vêpres dans l'après-midi, le prêtre a dit une messe basse suivie immédiatement de la bénédiction du Saint-Sacrement.

—Les *Sœurs de Miséricorde* qui occupent depuis une couple de mois l'ancienne résidence de Mgr Faraud, ont décidé de transporter leur établissement à Winnipeg. Elles occuperont jusqu'à nouvel ordre la propriété des RR. PP. Jésuites, sur la rue Broadway. Le déménagement se fait en ce moment.

—La lettre circulaire qui suit vient d'être lancée par le département provincial du service de la santé: "Le Bureau de Santé désire attirer l'attention des conseils municipaux sur l'importance d'avoir dans un lieu central, dans chaque municipalité, une provision de désinfectants, pour les cas de diphtérie. L'absence de désinfectants dans une municipalité a récemment causé la mort par la diphtérie de 11 enfants dans deux familles. On peut se procurer ces désinfectants à Winnipeg et les changer de temps à autre afin d'avoir toujours en main quelque chose de frais. Ces maladies doivent être combattues dès leur début." On trouve aussi ces désinfectants à la pharmacie de Saint-Boniface.

—Les gagnants des machines à coudre du concours du "Royal Crown Soap" pour la semaine finissant le 21 courant sont: M. J. McGillivray, Winnipeg, 270, Ellis Ave.; Melle Minnie Wilson, Portage la Prairie, Man.; Mme D. Paterson, Maple Creek, N. W. T. La "Royal Crown Soap Co" va continuer ce concours, offrant ainsi trois moulins à coudre chaque lundi, jusqu'à avis contraire.

—La série des amusements, si bien commencée par MM. J. Lavoie, H. Béliveau, F. Jean, Dr Lambert, s'est continuée cette semaine chez M. P. Gosselin, où les invités ont passé la veillée de la manière la plus agréable. La semaine dernière, M. et Mme J. C. Smith, de Winnipeg. recevaient comme de coutume à pareille époque de l'année, leurs amis intimes; inutile de dire qu'on s'y est bien amusé. M. O. Milord à son tour réunnissait ses amis dimanche dernier; tous sont revenus enchantés de la soirée.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

Bruxelles

On annonce la visite prochaine à Saint-Alphonse et à Bruxelles de S. G. Mgr. Langevin, notre bien-aimé archevêque. C'est le 8 février qu'on recevra Monseigneur à Bruxelles. Une messe solennelle sera célébrée à cette occasion.

Des élections ont eu lieu en décembre dernier dans la municipalité de Lorne. Elles ont abouti à une réduction du nombre des conseillers canadiens-français. Deux anciens et dévoués conseillers canadiens, MM. Dollard Thérien et D. Chapdelaine, qui représentaient Bruxelles et Saint-Alphonse, ont été éliminés et remplacés par un Canadien de Bruxelles, M. A. Guilbert, et un Anglais, M T Lee. En présence des Anglais protestants unis, les Canadiens et les Belges se sont malheureusement divisés

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 21 Janvier 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 16	à 0 18
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 09	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 16	à 0 18
Patates, le minot	0 30	à 0 35
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb.	0 06½	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 00	à 0 56
Avoine, par minot	0 00	à 0 22
Orge "	0 00	à 0 25

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	1 95
" Strong Baker	1 75
" Manitoba Baker	1 45
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 05
" Nestor	0 90
Gru, la tonne	12 00
Son, "	10 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 00 à	8 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	0 00 à	0 00

L'APICULTURE

SES CHARMES ET SON UTILITÉ

(Suite)

Quant aux bienfaits moraux de l'apiculture, ils sont nombreux et à un degré plus élevé que la chasse et la pêche. L'élevage des abeilles a ses attraits séduisants, ses petits secrets qui nous captivent, c'est un trésor inépuisable de vives et pures jouissances autant que de bien-être physique et moral. Aussi aux heures de découragement et d'abandon, quand après une journée de travail ou d'ennuis de toutes sortes, notre âme aspire après un délassement, cette occupation procure une diversion salutaire, une détente d'esprit favorable et même nécessaire; le moral se remonte, l'énergie se retrempe, le calme renaît dans la pensée, et ainsi on acquiert de nouvelles forces pour affronter derechef les difficultés de la vie. Pour acquérir une faible idée de ces bienheureux effets et concevoir une admiration sincère pour l'abeille, il suffit d'avoir l'occasion de contempler le spectacle imposant, grandiose et inoubliable de la sortie d'un essaim, ou encore d'observer le tableau intéressant qu'offre une ruche pendant une belle journée de printemps. Là tout est vie; "travail et courage" est la devise dont s'inspire ce petit peuple laborieux. Le mouvement y surpasse celui des quartiers les plus populeux et les plus animés des grandes villes. C'est un va et vient continuel de légions de butineuses; les unes rentrent chargées de matériaux et de provisions; les autres prennent leur essor vers les fleurs fraîchement écloses pour y puiser le nectar et récolter le pollen. Ici à l'entrée de cette ruche, des scènes curieuses attirent l'attention du spectateur; les sentinelles se croisent et s'entrecroisent, en d'autres termes font attentivement la garde; malheur à l'imprudente étrangère qui ose s'aventurer trop près ou qui essaie de tromper leur vigilance! Aussitôt reconnue elle est exécutée sans pitié. Plus loin, sur la planchette de vol d'une autre habitation, une jeune abeille est passée en revue par ses compagnes et, suivant l'antique et barbare usage des Spartiates, elle est sacrifiée sans autre forme de procès si elle accuse quelque défaut physique qui la rend impropre au service. Ou encore, un gros nuage dérobe-t-il soudain le soleil à nos regards, nous assistons à une rentrée en masse des butineuses, avertis par leur admirable instinct du danger qui les menace, et tout ce monde fait que devant les guichets devenus momentanément trop étroits, les arrivantes ne peuvent rentrer toutes de front. Voyez aussi avec quel soin elles emportent au loin la dépouille d'une nymphe atrophiée ou le corps d'une compagne ayant succombée à la tâche, ou d'une étrangère, victime de son imprudence ou de sa mauvaise intention; et si nous pouvions fouiller impunément du regard l'intérieur du logis c'est alors que nous serions étonnés en voyant le nombre d'ouvrières occupées à divers travaux. Les unes sont chargées du nettoyage de la demeure et de la construction des alvéoles, d'autres prennent soin du couvain; à côté, ce groupe qui nous intrigue par son immobilité, sécrète la cire. Enfin à la moindre alarme toutes sont prêtes à défendre la ruche avec bravoure et au péril de leur vie, contre un ennemi grand ou petit, faible ou redoutable. Voilà à grands traits le tableau intéressant que présente un rucher par une journée favorable de printemps.

C'est là dans ce cadre merveilleux et séduisant que l'apiculteur passe des heures bien agréables et surtout instructives. "Le bon Lafontaine" dit M. Voirnot "nous apprend à l'école des animaux une masse de leçons admirables," de même l'apiculteur retire un enseignement salutaire en contemplant ses abeilles, en admirant leur activité parfois fébrile, leurs habitudes de l'ordre le plus parfait, leur instinct étonnant, on dirait presque leur intelligence dans la construction si géométrique de leurs rayons, leur sollicitude maternelle dans l'élevage de leur larves, leur prévoyance dans l'emmagasinage du miel pour l'hiver. Leur courage jusqu'à la mort pour défendre leur habitation. Ces beaux exemples ne développent-ils pas chez l'apiculteur l'amour du travail, de l'ordre, de la propreté et de l'économie, et ne lui communiquent-ils pas un peu de cette bravoure indispensable pour défendre ses droits, son foyer, sa patrie, en même que l'énergie nécessaire pour surmonter les difficultés de la vie?

ANTOINE DUPASQUIER,
Apiculteur à Notre-Dame de Lourdes.

(A Suivre)

GRAND SUCCES DE LA BEURRERIE DE WINNIPEG

Augmentation de 60 pour cent sur les affaires de 1897—Elle fonctionne sans arrêt l'hiver comme l'été—La Crème y est actuellement expediée d'une distance de 150 milles de Winnipeg—C'est un véritable Klondyke pour les Cultivateurs.

Depuis quelques années nous avions compris que la saison de fabrication laitière en cette Province était trop courte pour être profitable. Afin de faire face à ce grave inconvénient, pour atteindre un grand nombre de localités où les cultivateurs sont trop peu nombreux ou trop épars pour soutenir un établissement local, dans le but d'assurer l'uniformité et l'écoulement facile de la production et d'obtenir les résultats les plus économiques, nous avons décidé d'établir une beurrerie à Winnipeg au printemps 1897.

L'organisation d'une beurrerie centrale (d'après un plan nouveau) avec ses stations d'écrémage d'une part avec l'écrémage à domicile, d'autre part et l'expédition directe de la crème de la ferme à la beurrerie, demandait une somme considérable de capital, de travail et surtout de bonne volonté de la part des cultivateurs. Heureusement la bienveillance n'a pas fait défaut, et nous sommes heureux de constater que les cultivateurs apprécient aujourd'hui notre entreprise et manifestent ouvertement leur satisfaction. Au nom du progrès agricole, nous les remercions.

Aux cultivateurs qui sont éloignés des fabriques locales, la beurrerie de Winnipeg offre les avantages suivants :

1o. Elle produit un excellent beurre et facilite son expédition sur tous les marchés.

2o. Elle cause une économie considérable d'argent, de temps et de travail au cultivateur.

3o. Le cultivateur n'a plus besoin d'acheter de barattes, malaxeurs, tinettes, boîtes, sel, etc., de payer des frais de transport sur ce matériel, ni sur le beurre qui arrive au marché sous la forme de crème aux frais de la beurrerie. Elle épargne un temps précieux. Au lieu de porter tous les jours le lait à une fromagerie, ce qui demande souvent la plus grande partie d'une demi journée, la crême nous est expédiée soit en voiture, soit en chemin de fer, ou par tout autre moyen de transport. une fois par semaine en hiver, deux fois le printemps et l'automne, et trois fois durant les grandes chaleurs de l'été. Avec l'emploi de la glace, deux expéditions par semaine peuvent suffire, même en été. En s'entendant de faire l'ouvrage à tour de rôle, quatre à cinq cultivateurs peuvent réduire la besogne du transport de la crème à un minimum iusignifiant. Qnelle somme de travail pénible n'enlève-t-on pas de la ferme avec la fabrication du beurre.

4o. A coup sûr les fermiers nous en tiendront compte. *Elle donne de 10 à 15 pour cent plus de beurre que chez les cultivateurs.* Il a été simplement démontré, après vérification soigneusement faite, qu'une quantité donnée de crême de même qualité, rend de 10 à 15 pour cent plus de beurre à la beurrerie de Winnipeg que chez le cultivateur. Chose facile à expliquer. Chez le cultivateur en général, les opérations du barattage sont laissés au hasard des variations atmosphériques, tandis qu'à la beurrerie toutes les opérations sont suivies et contrôlées avec soin et exactitude.

5o. Elle réduit le coût de la fabrication au minimum. Prenant pour base une augmentation de 15 pour cent sur le rendement en beurre. le coût de fabrication est de 4 cents par livre de beurre, livré sous forme de crème à la plus proche station de chemin de fer. Supposons que le beurre rapporte 15 cents net au cultivateur, le 15 pour cent de 15 cents est de 2½. Déduisez 2½ cents de 4 cents, il reste 1¾ cents par livre, que le cultivateur paye pour la fabrication de son beurre. Voilà d'où viennent les profits. Elle aide beaucoup à l'élevage du bétail. L'écrémage à domicile est un puissant facteur dans l'élevage du bétail. L'élevage devrait être la plus importante de nos opérations agricoles. et malheureusement c'est la plus négligée parmi nous Dans l'élevage des veaux, le succès dépend beaucoup de la qualité et de la température de la nourriture qu'on leur donne. Le lait écrémé à la beurrerie est presque toujours froid, très souvent sur et caillé.

(A Suivre.)

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'éléves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

FILLE ADOPTIVE

No 5

—Dans le but qui a dicté ta réserve à l'égard de Gardella et non dans tes projets.

—Ma mère !

—Que veux-tu, mon fils. Il est juste que les mères aient de la prudence en double quand les enfants en manquent

—Ne suis-je pas assez riche pour choisir la femme qui sera ma compagne.

—La pauvreté de Gardella n'est pas l'obstacle qui vous sépare le plus. La preuve en est que la femme dont j'eusse souhaité de faire ta compage n'est pas beaucoup plus riche qu'elle.

—Qui est-ce? demanda Georges froidement.

—Je ne la nommerai point, l'heure serait inopportune pour cette révélation.

—Ah! je sais, s'écria le jeune homme, je devine...C'est Antoinette."

Et il se mit à rire

"Mademoiselle de Phébade est au-dessus de tes railleries. Je la blâme dans ses actes d'hier et je lui dirai ma pensée. Seulement il est bon que tu ne te montres pas injuste envers elle jusqu'à oublier qu'elle a de grandes qualités, sans parler des avantages de la naissance, dont Gardella est privée.

—Ces grandes qualités se réduisent, à mon avis, à un pédantisme qui n'est pas le moindre de ses défauts La simplicité toujours pleine de sentiment et parfois très spirituelle de Gardella n'a pas peu contribuér précisément, par la comparaison, à me rendre Antoinette encore plus antipathique.

—Antoinette est une fille du monde qui ne te déclassera pas.

—Je ferai monter Gardella jusqu'à moi et je ne descendrai pas jusqu'à elle, s'il est toutefois permis d'admettre qu'on puisse descendre en allant chercher un ange dans les profondeurs d'un abime, où un événement, aussi étranger à la volonté que l'est la naissance, l'a placé.

—Il n'y a pas à lutter contre les préjugés ils ont force de loi dans la société. Tant pis si les Antoinette en bénéficient et si les Gardella en sont les victimes.

—Vous en parlez à l'aise, ma mère; laissez-moi vous le reprocher. Votre bonheur, on le voit, n'est pas en cause.

—Tu serais ingrat si tu savais ce que tu dis; je te le pardonne... Le cœur est un mauvais conseiller souvent; et plus souvent encore un triste raisonneur.

—J'ajouterai à ma première faute une seconde faute en osant vous contredire. Le cœur a une clairvoyance que la raison elle-même n'a pas toujours. Je sens, j'ai le pressentiment, que mon bonheur est de m'unir à Gardella, je l'aime tant; tenez ma mère, que si au lieu d'être la fille distinguée et ravissante qu'elle est par l'éducation qu'elle a reçu de vous, et par les avantages que la position qu'elle tient également de vous, met en relief, elle était l'enfant du peuple qui use dans un travail honnête ses mains d'adolescente, je la préférerais encore, non point, à Antoinette que je hais, mais à toutes les princesses de cette classe privilégiée que vous appelez notre monde.

—Il est évident que tu n'es pas en mesure de converser raisonnablement sur ce sujet, du moins dans ce moment. Le mieux est d'ajourner notre entretein, nous le reprendrons lorsque tu auras réfléchi.

—J'ai trop longuement réfléchi déjà pour que des réflexions nouvelles ébranlent ou modifient ma détermination...

—Ta détermination? Ce n'était donc pas une confidence que tu me faisais avec l'intention respectueuse d'accepter mes conseils; mais une nouvelle que tu venais m'annoncer?"

Il y eut un silence pénible que la mère rompit bientôt.

"Et en supposant que je t'impose l'obligation de revenir sur cette détermination qui contrecarre mes objets, passerais-tu outre à mes volontés?

—Non, ma mére, seulement je ne m'y soumetterais pas entièrement.

—Explique-toi?

—C'est-à-dire que je vous prierais, en dédommagement de ma condescendance à vos désirs, de renoncer à vos projets. Je n'épouserai personne si je n'épouse pas Gardella: ni Antoinette ni aucune autre.

—D'abord—insinua la comtessee satisfaite au fond de la concession qu'elle elle n'avait pas trop osé compter — d'abord il serait peut-être sage de connaître les sentiments de Gardella. Si tu ne lui a pas parlé de ton amour, il est probable qu'elle ne t'a pas parlé du sien."

Georges eut un mouvement négatif.

La comtesse, un moment anxieuse, respira visiblement soulagée.

"Gardella est une bonne et honnête enfant, fit-elle à mi-voix, comme répondant à une pensée."

Si bas que ces mots furent prononcés, Georges les avait entendus et alleit renchérir sur l'éloge échappé à la comtesse; mais elle ne lui en laissa pas le temps.

Reprenant la parole, elle dit :

"Il serait donc tout au moins fat de ta part et prématuré de préjuger des sentiments de Gardella à ton égard."

Le visage de Georges s'empourpra et un pli creusa son front.

"Gardella m'aime, affirma-t-il.

—Puisqu'elle ne te la pas dit, tu ne peux pas le savoir, objecta judicieusement la mère.

—Je le sens, dit-il, avec conviction.

—Voilà bien l'outrecuidance de la jeunesse!"

Cette fois le visage de Georges devint grave.

"Avez-vous des motifs de conclure que ma confiance dans les sentiments que je pense avoir inspiré à Gardella est une erreur?

—J'ai, sinon des motifs, du moins des droits pour l'admettre. Gardella n'ayant pas fait d'aveu, tu ne peux faire que des suppositions. Qui te répond que cette jeune fille n'est point déjà fiancée à un autre homme que toi?',

Georges tressauta et regardant sa mère en face;

"Ce doit être .. et vous le savez, n'est-ce pas?

—Je te donne ma parole que je l'ignore et même, à vrai dire, je serais absolument surprise que ce fut. Vois cependant combien est superficielle ta conviction. Tu sentais tout à l'heure, à t'en croire que l'affection de Gardella t'était sûrement acquise et, sur le simple énoncé d'un doute, tu tombes dans un état de défiance qui deviendrait une certitude s'il me plaisait d'ajouter un mot en ce sens."

Le jeune homme eut un mouvement de dépit.

"Est-ce une étude du cœur humain que vous faites sur ma personne? J'ai dit et je répète que je crois à la tendresse de Gardella Interrogez Gardella et ne le faites pas de manière à l'amener à vos projets, si vous ne voulez pas contribuer à mon malheur.

—Soit, j'interrogerai Gardella aujourd'hui, à l'instant même et pour te complaire je vais la faire appeler."

Les yeux de la comtesse brillaient d'une subite et astucieuse inspiration. Georges en fut frappé et eut le pressentiment d'un danger.

"Permettez que je demeure...

—Y penses-tu! La première condition pous obtenir sa sincérité est que tu ne sois pas là.

—Je pourrais l'entendre sans être vu.

—Décidément ta passion est plus aveugle que je ne le pensais. Elle t'enlève jusqu'au sentiment de la bienséance envers moi. Me crois-tu capable de te tromper... tu mériterais pour te punir que je justifiasse ce soupçon injurieux... Oui, vraiment, tu le mériterais."

L'accent de la comtesse était si acéré en prononçant ces paroles, que Georges eut peur d'elle, et maintint dans sa pensée le doute dont elle s'offensait.

Elle se leva et vivement s'approcha de la cheminée à l'un des côtés de laquelle pendait le gland de soie d'un cordon de sonnette qu'elle tira.

"Priez mademoiselle de venir, commanda-t-elle au domestique qui se présenta".

Elle dit ensuite à Georges :

"Retire-toi, n'attends pas que Gardella te voie."

Il hésita.

—Plus que ma vie mon bonheur est entre vos mains, ma mère, ne l'oubliez pas, ayant pitié de moi.

—Ton bonheur me préoccupe avant tout et je ne ferai rien qui n'ait pour objet de l'assurer. Aie cette conviction, quoi qu'il arrive.

Cette réponse ambiguë et à double sens accrut les inquiétudes du jeune homme, cependant il se retira.

"Le fou, murmura la comtesse, en le regardant s'éloigner, et après un silence elle ajouta:

"Je lui ai transmis la folie de ma générosité. Il s'imagine qu'il aime Gardella uniquement parce qu'on l'a insultée hier au soir devant lui, et qu'il se croit le vengeur désigné de son affront; mais au fond il n'a pas pour elle, j'en mettrais ma main au feu, que la bonne amitié d'un frère. Si je favorisais cette passion naissante, il aurait le droit plus tard d'accuser ma faiblesse Il faut que Gardella m'aide à le rendre au véritable sentiment de lui-même. C'est une fille raisonnable, qui ne voit dans Georges qu'un frère. Le contraire n'est pas admissible, autrement il faudrait qu'elle fut non seulement ingrate, mais qu'elle ait abusé de la naïveté de ma confiance. Elle sait bien qu'elle n'est pas et ne peut pas être la femme de mon fils et devenir comme moi une comtesse de Noirmont. Je l'outrage par cette seule supposition. Gardella est mon obligée et non mon égale Je l'aime tendrement certes, mais pas assez pourtant pour lui faire franchir la distance sociale qui nous sépare. Je n'ai rien épargné pour cacher la bassesse de son origine, quand même la vérité a transpiré. Cette vérité fut-elle d'ailleurs ignorée de tous, que je ne consentirais pas davantage à son mariage avec Georges; ce que je veux pour mon fils, ce n'est point une mésalliance atténuée par un mystère dont la divulgation puisse un jour faire rougir ses enfants; mais une alliance honorable; somme toute, Gardella n'est que la fille d'une mendiante. Est-il mal que je me rappelle, quand le bonheur et la position de mon fils sont l'enjeu de cette réminiscence? Et qui sait encore si la parenté de Gardella avec la mendiante est celle dont elle doit rougir le plus?... son père quel était-il? peut-être même devrais-je dire qui est-il?... rien ne prouve, en effet, que cet homme soit mort et qu'il ne reviendra point un jour me réclamer... me reprendre Gardella..."

Un bruit de pas interrompit les réflexions de la comtesse; quelqu'un venait. C'était Gardella. Elle entra.

(A Suivre)